

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	23.06.2014	08:17	14.337	DEF	
	Annule et remplace				

**Auteur(s):** Jean-Claude Guyot

**Titre:** Application des mesures de soutien à l'intégration

**Contenu:**

Depuis quelques années, les écoles publiques accueillent des élèves issus d'institutions en scolarité mixte; à savoir une partie de la semaine en école spécialisée et l'autre en école régulière. C'est notamment le cas pour des élèves souffrant d'un handicap assez conséquent. Dès le début, ces élèves bénéficiaient d'un soutien à l'intégration qui était dispensé par des collaborateurs, des Perce Neige.

Depuis 2 ans, les écoles publiques ont reçu la mission d'organiser donc d'assurer elles-mêmes ce soutien à l'intégration. Selon nos sources cette formule ne donne pas satisfaction et est l'objet de nombreuses critiques. Au passage on remarque malheureusement que les écoles abordent ce soutien de manière différente et que les prestations sont très (trop) différentes d'un cercle scolaire à l'autre.

Les reproches suivants sont souvent formulés:

- Ce soutien est donné par des personnes non qualifiées ou qui n'ont pas l'habitude de travailler avec des apprenants qui souffrent d'un handicap.
- Le lien entre l'école spécialisée et les écoles publiques n'existent plus dans ce domaine de soutien à l'intégration.
- La prestation n'est pas ou peu individualisée.
- La prestation est organisée localement sans vision d'équité sur le plan cantonal, voire parfois refusée.

Dès lors le département peut-il nous dire:

1. Si un bilan a été dressé après deux ans d'expérience de ce modèle renvoyé aux communes initialement puis maintenant aux cercles scolaires?
2. Est-ce qu'un mandat de prestations pour ce soutien à l'intégration ne devrait pas être donné à l'école spécialisée (cf. Les Perce-Neige) par les écoles publiques.
3. Si une formation est envisagée pour les enseignants qui reçoivent un tel mandat.

A l'heure où le dossier de l'intégration se met en place il nous semble fondamental d'avoir une approche construite et concertée, démarche qui permettrait d'avoir une politique commune dans les cercles scolaires.

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Jean-Claude Guyot	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**